

CAPTER SON AUDITOIRE

PROGRAMME

A- LES REGLES DE L'EXPRESSION ORATOIRE

- L'obligation scénique
- Le respect du public
- Questionnaire d'autodiagnostic
- Eléments matériels indispensables pour s'assurer l'écoute du public
- La préparation physique
- Construire son intervention
- Le déroulement de l'action
- La reformulation des acquis

B- LA PRISE DE PAROLE ET LE CORPS

- La verticale et ses appuis

C- L'EXPRESSION FACE AU PUBLIC

- Le regard porté global
- Le vouloir vocal

D- L'ECOUTE ET LA NON ECOUTE

E- LA SEMANTIQUE

- Procédés d'argumentation et de réfutation
- La connotation / dénotation
- Les figures de style

F- S'EXPRIMER ET CONVAINCRE

- L'utilisation des outils de communication

G- LA TRAQUE AU TRAC

- Qu'est-ce que le trac, encore appelé "stress"...
- La zone de détente, le coin de rêve
- La relaxation
- La formule magique pour s'en sortir

Réf. ECO002

Public

Cadres amenés à prendre la parole devant un public : des clients, des collaborateurs, une direction générale...

Pré-requis

Maîtrise de la langue française

Résultats attendus

Etre capable de s'adapter rapidement à toute situation de communication ou expression de son opinion lors de négociation, réunion, conflit, exercice de conviction

Objectifs pédagogiques

Connaitre les techniques qui permettent de :

- S'assurer de l'écoute du public
- De structurer son message
- D'improviser
- De jouer avec sa voix, de connaître l'impact de son discours et le réajuster si nécessaire

Méthodes pédagogiques

Formation action essentiellement pratique

Jeux de rôles et mises en situations
Apports théoriques

Durée

2 jours soit 14 heures

Nature de la sanction

Attestation de fin de formation

Calendrier 2019

AGEN :

- 24-25 juin

Tarif

600 € HT

Intervenant

Hubert TURJMAN

Contacts

AGEN – 05.53.48.48.50

MARMANDE – 05.53.84.82.82